

DECLARATION DE TRANSHUMANCE OVINE/CAPRINE A DESTINATION D'UNE AUTRE REGION

A retourner complétée à la FRGDS PACA au plus tard 30 jours avant le départ.
Le mouvement des animaux est interdit en cas de restriction de mouvement prise conformément au code rural

Gestionnaire des déclarations de transhumance :

FRGDS PACA
570, avenue de la Libération
04100 MANOSQUE
Tel : 04 92 72 73 34
Mail : transhumance@frgds-paca.org

Nom du déclarant :

Adresse :

N°EDE :

Téléphone :

Mail :

Votre lieu de destination (1 document par unité pastorale)

Département :

Commune :

Nom de l'Unité Pastorale :

Alpage ou pâturage collectif

Alpage ou pâturage individuel

Responsable de l'alpage ou du pâturage :

Nom du responsable :

Adresse :

Téléphone :

Vos animaux déplacés :

Ovins de plus de 6 mois :	
Ovins de moins de 6 mois :	
Caprins de plus de 6 mois :	
Caprins de moins de 6 mois :	
Total :	

Berger :

Date approximative de départ :

Nom du transporteur :

Adresse :

Qualification du cheptel en Brucellose :

Par délégation du directeur de le gestionnaire de la transhumance atteste que ce troupeau est officiellement indemne de Brucellose

Avis de la DDPP d'accueil :

Accord Refus - Motif :

Date et signature DDPP d'accueil :

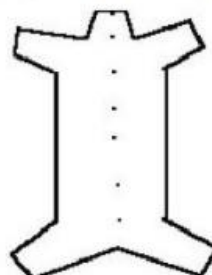
Votre signature

Je soussigné(e), certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements donnés et m'engage à respecter la réglementation en vigueur

Date et signature :

Visa FRGDS

INDIQUER LA MARQUE ET LA COULEUR SUR LA LAINE :



Date approximative de retour :